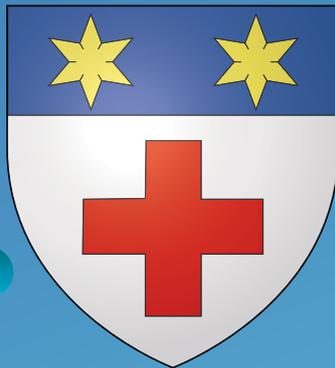


# Nordhouse & vous



# Groupement des oeuvres paroissiales organise

Rendez-vous : 9h45  
au **Parc Théophile  
DEBUS**

Parcours: environ 10kms  
Bonnes chaussures de  
marche conseillées

Repas du midi:  
tiré du sac  
boissons à disposition sur  
place  
café offert

## 1er MAI MAIKUR POUR TOUS !!!

Renseignements : ☎ 03 88 98 07 98

*Sommaire*

**Edito** .....1

### **Vie Municipale**

Les délibérations prises et projets en cours .....2  
État civil.....3  
Dématisation des demandes d'urbanisme :  
Comment faire ?.....5  
La nouvelle Carte d'Identité (CNI).....5  
Le club-house de l'USN fait peau neuve .....6  
Travaux en zone PPRI : quelles sont les  
prescriptions qui s'appliquent .....9  
Modification de la répartition  
des bureaux de vote ..... 11

### **DNN - Dernières Nouvelles de Nordhouse**

La vie du village en photos..... 12  
Les Prunelles, une société originale fondée  
sur un concept écologique ..... 16  
Jamais 100 fleurs, 10 ans déjà ! .....17  
À l'écoute des jeunes! ..... 17  
Départ de Jean-Christophe et arrivée de Romain .....17  
La recette de Pâques ..... 18  
Piste cyclable de Nordhouse  
au canal du Rhône au Rhin ..... 18  
Tournée de la Saint-Nicolas,  
une tradition bien ancrée ..... 19  
Se promener en s'amusant avec le « Géocaching » .....20

### **Vie des écoles**

Enfin le retour de sorties à l'école !!! ..... 21  
Carnaval des enfants :  
déguisements et beignets au rendez-vous ..... 21  
Les enfants préparent le gîte des insectes  
pour l'hiver prochain .....22

### **Vie associative**

L'US Nordhouse.....23  
L'Amicale des Sapeurs-Pompiers .....23  
Musique :  
Association Entente Musicale de Nordhouse .....24  
Association Fruits et Nature Nordhouse/Hipsheim....25  
Association Tennis de Table Nordhouse .....25  
Association « Amicale des Donneurs de Sang » .....25

### **Civisme et citoyenneté**

Élections 2002 .....26  
Occupation du domaine public .....26  
« Je veux aider » ..... 27

### **Développement durable**

Biodéchets.....28  
Un toit pour les abeilles .....29

### **Patrimoine**

Le Pumpnickel...une légende alsacienne .....30

**Calendrier des manifestations** ..... 31

**Informations pratiques** .....32

*N° 72 Printemps 2022*

**Comité de rédaction :** Patricia Braunstein, Céline Contal, Isabelle Cousin, Sébastien Hartmann, Olivier Malboze, Méryl Méran, Carole Scheckle

**Directeur de la publication :** Jean-Marie Rohmer

**Conception, mise en page et impression :** Uni Impressions - 6 rue de l'Electricité - 67118 GEISPOLSHHEIM GARE

# EDITO

Nordhousiennes, Nordhousiens, chers concitoyens,

La période hivernale nous a proposé un paysage assez mitigé, tantôt automnal, tantôt printanier. Les douces températures affichées n'ont pas permis de revêtir le fameux manteau blanc sur notre village. Malgré cela, nos habitants, ainsi que Nordhouse Idées Déco, ont fortement contribué à embellir la commune par leurs décorations et illuminations, et ainsi rappeler l'esprit de Noël. Merci à tous. La pandémie commence à diminuer en intensité et la vie sociale reprend doucement ses droits. Les projets d'animation des associations qui rythment la vie de notre collectivité restent encore perturbés. Nous attendons avec impatience le retour d'une réelle sérénité qui nous permettra de nous retrouver sans contrainte.



**Côté travaux** : Début 2022, deux caméras de surveillance supplémentaires ont été installées sur deux carrefours du village, pour une meilleure surveillance et sécurisation de la circulation. Les cases de stationnements vont continuer à fleurir : cette année le quartier du bas village et de l'AU (côté Nord du village) sont concernés. Il y aura aussi la continuité des travaux à l'intérieur et aux abords du chalet Débus. Nous voulons également nous projeter vers l'avenir, c'est pourquoi un groupe de travail vient d'amorcer ses réflexions de faisabilité du projet phare de notre programme : la construction d'une salle de sport.

**Côté associations** : fin 2021, certaines associations ont pu reprendre petit à petit leurs activités. L'Entente Musicale nous a enchanté lors de son concert, un instant

musical et d'émotion. La troupe des Amuzettes nous a fait rire lors de son périple monégasque. Un vrai moment de plaisir et de détente pendant cette période pleine de doute et d'interrogation.

A peine la décoration de Noël débarrassée que déjà celle de Pâques s'installe dans le village.

Le 3 avril, Nordhouse Idées Déco organise son dernier Marché de Pâques. Je souhaite d'ores et déjà adresser un grand MERCI aux bénévoles pour ces 13 années consacrées à confectionner Père Noël et lapins. Avec l'arrêt de l'association, prévu cette année, la Commune souhaite faire perdurer cette tradition décorative. Elle recherche des personnes voulant donner de leur temps pour décorer le village. La commune ayant acheté une partie de la décoration de Noël et de Pâques, le nouveau groupe ne partira pas de zéro, il pourra s'inspirer de modèles existants.

Le 1<sup>er</sup> mai, le Groupement des œuvres paroissiales organise sa traditionnelle Maïkur.

Le 7 mai, Danse et Passion fêtera son 40<sup>ème</sup> anniversaire; l'association est en pleine préparation afin de nous présenter une grande fête à cette occasion.

Au mois de juin, inauguration du nouveau club house de l'U.S. Nordhouse, flambant neuf, suivi d'un match de foot que les fidèles supporters et spectateurs sauront apprécier.

Très bonne lecture !!!

Sébastien HARTMANN  
Adjoint au maire

# LES DÉLIBÉRATIONS PRISES ET PROJETS EN COURS

## Résumé des décisions des conseils municipaux :

- > **Cession de l'ancien PROXI** : L'équipe municipale a proposé au titulaire de la pharmacie d'acquérir l'ancien Proxi pour un montant de 165 000 € afin de disposer d'une situation centrale dans la commune, de plus d'espace et d'une meilleure accessibilité grâce aux places de stationnement. La vente a été signée en mars ; les travaux seront entrepris très rapidement pour une ouverture le plus tôt possible.
- > **Achat d'un nouveau véhicule utilitaire** pour les agents techniques.
- > **Mise en location de la Maison forestière** : Suite au départ de l'agent ONF, et afin de ne pas laisser l'habitation vide, la maison est proposée à la location pour un loyer mensuel de 950€.
- > **Fixation et/ou révision des tarifs municipaux 2022** :
  - **Vente de cartes postales** : 0.80 € par lot de 10
  - **Vente de livres** : Nordhouse à travers les âges : 30 € (Tome 1 : 13 € et le tome 2 : 17 €) ; Code Mado – enquête, livre sur Laure Diebolt Mutschler : 20 €
  - **Photocopies** : pour les associations les copies en noir et blanc seront gratuites jusqu'à 1000 copies et au-delà aucune prestation ne sera fournie et pour les copies en couleur, le service sera gratuit jusqu'à 100 copies et au-delà, les copies seront facturées au tarif de 10 centimes l'unité. Pour les particuliers, les copies en noir et blanc seront gratuites jusqu'à 30 copies et au-delà aucune prestation ne sera fournie idem pour les copies en couleur à l'exception des documents officiels tels que les pièces d'identité, les passeports, la carte vitale, la carte d'handicapé, le permis de conduire...;
  - **Concessions funéraires** : Tombe simple : 200 € ; tombe double : 400 € ; columbarium : 800 € pour une durée de 30 ans.
  - **Droit de place pour les Food trucks et les commerces ambulants occasionnels** : 9 €
  - **Droit de place pour les commerçants ambulants du marché alimentaire** : 1,20 € le m linéaire sans électricité et 1,20 € le m linéaire + 1 forfait de 1,20 € pour l'électricité
  - **Location de la salle de la Maison commune** : gratuit pour les associations du village, 100 € pour les associations extérieures, copropriétés, 150 € pour les entreprises
  - **Garde du matin de 7h15 à 8h00 pendant la période scolaire** : prix forfaitaire à 2,62 € par jour.
  - **Enlèvement de dépôts non autorisés sur la voie publique** (dépôts sauvages) : 300 € pour un particulier, 720 € pour un professionnel et si l'enlèvement est supérieur au tarif forfaitaire : 50 € de l'heure (main d'œuvre) par agent mobilisé
  - **Enlèvement d'éléments dangereux sur la voie publique** : entrave à la circulation (gravillons, farine,...) : 300 € pour un particulier, 720 € pour un professionnel et si l'enlèvement est supérieur au tarif forfaitaire : 50 € de l'heure (main d'œuvre) par agent mobilisé

- **Occupation illicite du domaine public** : (échafaudage, grue ...) : 50 € par jour dès le 1<sup>er</sup> jour
- **Main d'œuvre pour l'intervention des agents communaux** : 50 € de l'heure par agent mobilisé

## Les projets en cours :

- > **Construction d'une salle de sport** : ce projet est inscrit dans le programme de l'équipe municipale. Un groupe de travail composé de quelques membres du conseil a été constitué et se réunit régulièrement pour faire progresser ce projet. La surface de la salle de sport a été définie de façon à pouvoir pratiquer des sports tels que basket, badminton, danse, gymnastique, foot en salle (taille minimale de terrain) mais pas de handball (un club très bien développé existe à Plobsheim).
- > **aménagement du parc du presbytère** : des plantations de tulipes et narcisses ont été faites à l'automne pour fleurir dès le printemps ce parc ouvert à tous. Une table avec bancs intégrés va être installée à la demande de jeunes afin de pouvoir y jouer aux cartes par exemple.
- > **circulation et stationnement dans le haut village** : les places de stationnement sont en cours d'étude; les habitants concernés par les futurs tracés seront consultés sur les projets afin de valider les emplacements.
- > **circulation à 40 km/h dans le village** : la pose des panneaux réglementant la nouvelle vitesse est faite !
- > **sécurisation des piétons et des écoliers** : des barrières amovibles ont été installées devant le 2<sup>ème</sup> portail de l'école élémentaire afin de sécuriser la sortie des écoliers. Des flash lumineux ont été ajoutés en décembre sur les passages piétons les plus empruntés afin de bien voir les piétons durant l'hiver notamment.
- > **éclairage public** : mise aux normes des coffrets d'éclairage public. Un coffret sera mis aux normes comme prévu au courant du premier semestre.
- > **piste cyclable** : voir article sur le sujet.
- > **révision allégée** : voir article sur le sujet.
- > **renovation de la cour de l'école élémentaire** : le projet est encore en cours d'étude par les institutrices et la directrice de l'école. Le prochain bulletin permettra de présenter les objectifs plus en détails ...
- > **chalet Debus** : le changement des huisseries est programmé au budget d'investissement de 2022, de même que l'isolation intérieure et l'aménagement d'une pièce unique à l'étage. Celle-ci sera mise à disposition des habitants et des associations en cas de besoin. Des sanitaires seront installés au rez-de-chaussée. Le jardin attenant sera réaménagé dès la fin des travaux.
- > **pont de la Rossau** : les travaux de rénovation du tablier sont vraisemblablement reportés en 2023 en raison du coût des matériaux.

## Les concertations et consultations avec les habitants :

- > **réhabilitation du parc du chalet Debus** : un appel à propositions a été lancé lors des conseils municipaux, de façon à recueillir des idées pour ce projet. N'hésitez pas à faire suivre vos suggestions : mairie@nordhouse.fr

# ETAT CIVIL

## ANNIVERSAIRES



### AVRIL 2022

91	HATT Alice	01/04/1931
87	FENDER Renée	01/04/1935
90	KIEFFER Jean Georges	05/04/1932
80	MAURER Roland	09/04/1942
81	TROESCH Alice	10/04/1941
88	SCHALL Alice	12/04/1934
84	ROHMER Auguste	13/04/1938
86	ROHMER Louis	14/04/1936
82	ISSENHUTH Michel	16/04/1940
83	SCHNEE Gérard	16/04/1939
81	LOSSER Christiane	17/04/1941
85	HAAS Thérèse	22/04/1937
91	SCHOENEBECK Céline	22/04/1931
80	NOTHEISEN Marie	23/04/1942
82	SCHMITT Jeanne	25/04/1940

### MAI

83	RIEBEL Louis	05/05/1939
91	MATTER Yvonne	06/05/1931
85	SCHOENEBECK André	16/05/1937
83	MULLER Joseph	20/05/1939
80	SCHMITT Bernard	22/05/1942
80	LINGELSER Antoinette	23/05/1942
96	GALL Céline	25/05/1926
90	HERTRICH Alphonsine	29/05/1932

### JUIN

84	FENDER Gilbert	03/06/1938
93	HISS François	13/06/1929
85	ESCH Antoine	22/06/1937

82	SCHECKLE Auguste	27/06/1940
85	DAUGAS Camille	29/06/1937

### JUILLET

86	STADELWIESER Blanche	09/07/1936
81	BLANCHE Paul	09/07/1941
80	FISCHER Robert	13/07/1942
81	NOTHEISEN Paul	15/07/1941
83	SCHNEIDER François	20/07/1939
83	ISSENHUTH Cécile	24/07/1939

### AOUT

85	FUCHS Alice	01/08/1937
83	VOGLER Alice	02/08/1939
81	SUHNER Alphonsine	02/08/1941
82	FICET Geneviève	03/08/1940
81	SCHNEIDER Marie Louise	03/08/1941
80	MUTSCHLER Liselotte	11/08/1942
83	ESCH Marie Louise	13/08/1939
85	SPRAUEL Elisa	17/08/1937
92	PFLEGER Elise	22/08/1930
82	SCHNEE Marie	25/08/1940

### SEPTEMBRE

82	SCHULTZ Rémy	02/09/1940
81	GROSSKOST Ernest	15/09/1941
87	SITTLER Elisa	16/09/1935
86	FENDER Robert	16/09/1936
81	FENDER Sylviane	20/09/1941
80	SCHNECKENBERGER Marlène	22/09/1942
81	SCHOENEBECK Alfons	27/09/1941



## DÉCÈS

17/12/2021 Colette WILLER KOST , 87 ans  
 27/12/2021 Anna OSSWALD, 90 ans  
 19/1/2022 Sylvain EGGERMANN, 90 ans



## PACS

18/11/2021 Jessica RIVAT et Régis ODENBACH  
 4/12/2021 Caroline KELLER et Anthony GLADY  
 8/1/2022 Gaëlle GILG et Julien ZELLER



## NAISSANCES

14/10/2021 Carla,  
 fille de Matthieu et Céline JAHAN

4/11/2021 Charlie,  
 fille de Gwendoline KHALIFAT  
 et Wendelin KIEHL

8/11/2021 Ayanna,  
 fille de Isabelle ABELE et Reyndie NAVET

13/11/2021 Livie,  
 fille de Mathilde VILLETTE et Erwan BOURHIS

2/12/2021 Nathan,  
 fils de Audrey SAMTMANN et Nicolas HERTRICH

15/1/2022 Cloé,  
 fille de Amandine et Michaël MALLICK

7/2/2022 Mia,  
 fille de Jackie SCHNEIDER et Brice KINDIG

11/02/2022 Zoé,  
 fille de Manon et Gaël MOREIRA



## NOUVEAUX ARRIVANTS

SCHWARTZ Michaël  
50, rue du Moulin

BACHER Patrick et Myriam  
75 A, rue des Prés

ODENBACH Régis et RIVAT Jessica  
Alessia 5 ans  
51, rue des Noyers

GUEDES RODRIGUES Carlos  
et HUFFSCHMITT Audrey  
72, rue de la Poste

DEPPEN Nicolas et KIEFFER Morgane  
Calie 2 ans  
41, rue des Prés

DURINGER Alain et Michèle  
Tanguy 22 ans  
52 rue du Moulin

KINDIG Brice et SCHNEIDER Jackie  
Timéo 8 ans  
11, impasse des Boulangers

GLADY Anthony et KELLER Caroline  
6 A, rue du Zoll

XOLIN Damien et TOMASINI Claire-Julia  
88B, rue Verte

HOHMANN Paulette  
52, rue du Moulin

HECKMANN Luc et TISSERANT Anne  
Mia 5 ans - Eva 2 ans  
64, rue des Pierres

BECKER Fabienne  
154, rue de l'Ecole

COSSARD Maxime et DA SILVA GARCIA Alison  
3, rue du Feldwasser

MUKARUGEMA Jacqueline  
35, rue du Moulin

MARTIN Laurent et Laetitia  
Loïc, 14 ans - Lauritia, 6 ans  
74, rue des Noyers

ORTO Jean-Yves et Isabelle  
Thomas 20 ans  
13, rue des Bleuets

SCHEER Gabrielle et Charlène  
74, rue des Noyers



## MARIAGES

27/11/2021 Maryse KOUMBA et Gilles FUCHS  
18/12/2021 Elodie STUTZMANN et Loïc GUGNON



## NOCES D'OR 2021

15/4/1972 WILL Roland et Annette  
18/8/1972 SAUERWALD Patrick et Edith  
22/9/1972 FISCHER Jean Claude et Marie  
22/9/1972 SCHROETTER Gérard et OEHLER Josiane

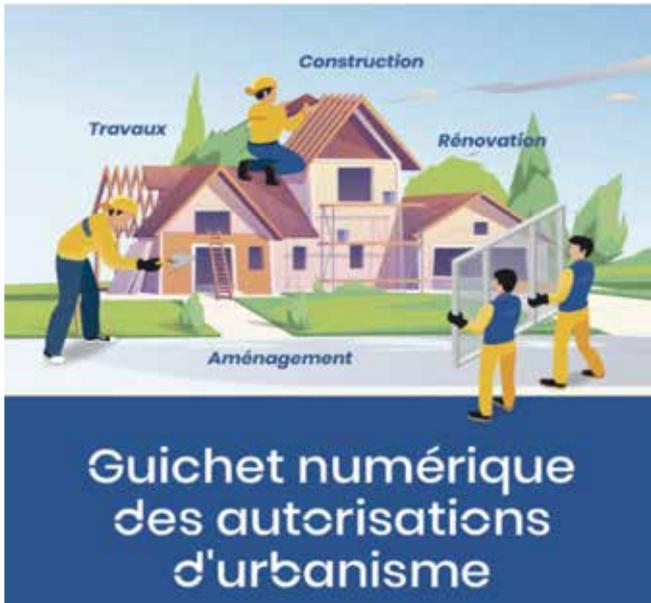


## NOCES DE DIAMANT 2021

30/6/1962 SCHECKLE Auguste et Georgine  
27/7/1962 TROESCH Raymond et Alice  
3/8/1962 FENDER Gilbert et Marie



# DEMATERIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME : COMMENT FAIRE ?



Depuis le 3 janvier 2022, vous pouvez profiter de la **saisie par voie électronique (SVE)** pour déposer votre **demande d'autorisation d'urbanisme** (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable à des travaux et certificat d'urbanisme) avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de votre dossier qu'un dépôt par papier.

**Pour cela un téléservice, destiné aux particuliers comme aux professionnels, doit être utilisé pour saisir et déposer**

**toutes les pièces de votre dossier, directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez**, dans le cadre d'une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

**Le service Urbanisme de la commune reste votre interlocuteur de proximité pour vous guider AVANT LE DÉPÔT** de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande. **Consultez également le site de la commune [www.nordhouse.fr](http://www.nordhouse.fr) pour prendre connaissance des notices d'urbanisme qui vous expliquent en détail comment préparer votre dossier.**

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

PS : le dépôt de votre demande sous forme papier reste accepté en 2022. Pour cela, rendez-vous en mairie au service Urbanisme.

## LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Depuis août 2021, les nouvelles cartes nationales d'identité sont délivrées en France. Tout usager souhaitant obtenir une CNI ou souhaitant faire renouveler la sienne arrivée à expiration, bénéficiera de cette nouvelle carte.

### Une nouvelle carte plus sécurisée et plus pratique

La nouvelle CNI a la taille d'une carte bancaire. Elle comporte une puce électronique hautement sécurisée, contenant une photo du visage du titulaire de la carte et ses empreintes digitales. La carte est conçue avec des matériaux permettant un usage durant 10 ans sans atteinte de lisibilité.

### Les motifs de demande de la nouvelle carte

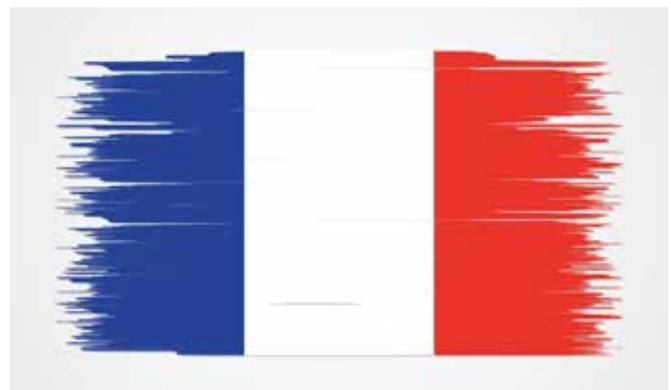
Les conditions de renouvellement et de délivrance restent inchangées :

- > Première demande ;
- > Renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 6 mois ;
- > Renouvellement suite à perte ou vol ;
- > Renouvellement pour changement d'état civil ou changement d'adresse.

Le délai de délivrance est variable (7 à 21 jours en moyenne).

### La durée de validité de la nouvelle carte

La validité de la nouvelle CNI est de 10 ans. Les cartes nationales d'identité ancien modèle sont toujours valables. Vous pouvez continuer à utiliser cette CNI jusqu'à sa date de fin de validité. Toutefois, à compter d'août 2031, les CNI ancien modèle dont la date de validité sera postérieure à cette date, permettront aux titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettront plus de voyager dans les autres pays européens.



# LE CLUB HOUSE DE L'USN FAIT PEAU NEUVE



Il est loin le temps où les joueurs, à l'issue de leur match, se rendaient dans la cour du restaurant « Le Soleil », pour se laver à l'eau tiède dans des bassines métalliques. Son Président d'alors, Léon Brigel, également gérant du restaurant, accueillait ses joueurs pour la séance « décrassage-lavage ».

Certains se souviennent de cette époque irréaliste : « *La toilette extérieure était rafraîchissante, mais cette étape nous permettait de rentrer propres à la maison* ».

## Retour en arrière :

C'est en 1965 que le démarrage de la construction du club-house est initié, construction entièrement réalisée par des bénévoles nordhousiens : coulage du béton dans les moules à parpaings, maçonnerie, ferronnerie, électricité... une première réalisation 100% maison.

« *Ce fut un chantier collectif où chacun a apporté sa pierre à l'édifice, le tout dans une ambiance chaleureuse et souvent festive. L'effort et le travail n'étaient pas comptés* » se

souvent Théo Hartmann.

En 1977, une petite extension voit le jour à l'arrière, afin d'ajouter un coin cuisine, des sanitaires, une cabine avec douche réservée aux arbitres, ainsi qu'une remise. Des garages sont également placés le long du terrain - côté ouest- pour y héberger le petit matériel.

Propriété de l'USN, le club house restera dans cette version originelle jusqu'en 2021.

En 1999, la commune, dirigée par le Maire Francis GRIGNON, engage la construction de vestiaires avec douches et sanitaires. Propriété de la commune, ce bâtiment - entre-temps rénové - est toujours utilisé lors des matchs et entraînements.

## Une rénovation complète, urgente et nécessaire

Au fil du temps, le club house est devenu obsolète et inadapté à la taille d'un club comme l'USN : une capacité d'accueil des joueurs et des spectateurs insuffisante, un local ne répondant pas aux normes ERP (Etablissement

Recevant du Public), une toiture en fibrociment très usée, une isolation quasi inexistante, un système de chauffage au fioul très énergivore, un manque crucial de rangements ainsi qu'une absence de garage pour la tondeuse.

La mandature précédente avait pris acte de ce dernier point, en lançant un projet de construction d'un garage de 20m<sup>2</sup> accolé au vestiaire.

Avec la nouvelle municipalité, un regard neuf a conduit à ce constat partagé et unanime : la nécessité d'entreprendre une rénovation en profondeur avec la prise en compte de tous les problèmes et besoins du club.

« J'ai sollicité le Maire afin de revoir plus globalement le projet. L'USN compte plus de 100 membres, il me semblait nécessaire d'avoir une infrastructure plus spacieuse et revisitée » confie Charles ISSENHUTH, Président de l'USN.

Des subventions comme celles attribuées par le plan de relance de la Collectivité Européenne d'Alsace, les fonds de solidarité, la DSIL, ont aidé au choix de la décision. Mais une condition nécessaire à l'éligibilité des aides s'imposait : le transfert de propriété de l'USN à la Commune. En parallèle, l'USN s'est engagé à une participation active aux travaux.

### Des choix dictés par le PPRI de l'III

Beaucoup de choix ont été dictés par les prescriptions du PPRI, le club house étant situé en zone bleue. La surface d'extension au sol étant limitée à 20m<sup>2</sup>, il a été retenu d'augmenter les surfaces en ajoutant un niveau en hauteur. Ce 1<sup>er</sup> étage de 60 m<sup>2</sup> accueille principalement un bureau et des locaux de rangement.

Par ailleurs, les locaux techniques et le sas d'entrée situés à l'avant ont été fusionnés au local principal, qui s'est vu agrandi de 40 m<sup>2</sup>. Au total, ce sont près de 100 m<sup>2</sup> qui augmentent opérationnellement la surface du bâtiment rénové.

Par ailleurs, les membres de l'USN se sont chargés de l'entière rénovation du garage côté ouest, en maçonnerie et toiture bac acier, identique à celle du club house.

### Un chantier réalisé en parfaite cohabitation entre les entreprises et les bénévoles de l'USN

C'est un des points clé de la réussite de l'opération : la présence et l'engagement de tous les instants des membres de l'USN !

Avant l'intervention des entreprises, les bénévoles se sont chargés de préparer le chantier : démontage, vidage des locaux, démolitions internes et évacuation des déblais.



Pendant le chantier, ce sont eux qui ont assuré l'accueil des différents corps de métier, présents dès l'ouverture et assurant la fermeture des locaux.

Pour les travaux, leurs efforts ont porté sur diverses opérations : maçonnerie, pose des câbles électriques, partie sanitaire et assainissement, déplacement et reconfiguration du bar ainsi que le nettoyage quotidien et les travaux de finition (peinture, tapisserie, lasurage).



« Je tiens à saluer tous les membres actifs, fidèles au rendez-vous, qui n'ont pas compté les heures de présence et de travail. Un dévouement rare qui a fait de cette opération un succès indéniable. Nous sommes honorés de disposer d'un nouveau local, plus spacieux et surtout plus fonctionnel », souligne Charles Issenhuth.

### Un agrandissement et une modernisation à coûts limités (en TTC)

COÛT DES TRAVAUX		FINANCEMENT	
Maîtrise d'ouvrage + appel d'offres :	31 682.64 €	Subvention DSIL :	72 944.00 €
Travaux :	359 115.77 €	Subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace :	39 254.00 €
Dépenses diverses :	18 626.36 €	Subvention CLIMAXION :	19 935.00 €
		FCTVA :	67 162.00 €
<b>Total coût travaux :</b>	<b>409 424.77 €</b>	<b>Montant total des subventions :</b>	<b>199 295.00 €</b>

**Le coût total des travaux du Club House pour le compte de la commune est donc de 210 129.77 €.**

Descriptif des travaux :

**Les travaux de gros œuvre** : remplacement de la toiture fibrociment (et évacuation en déchetterie spécialisée) par toiture en bac acier, reprise partielle de la charpente, extension et rehausse de l'étage par structure bois, reprise des sols, bardage bois des murs externes.

**L'isolation** : modification-adjonction de l'ensemble des ouvrants du bâtiment avec volets, isolation des murs extérieurs, isolation des combles.

**Les travaux de second œuvre** : re-disposition des

toilettes -sanitaires, neufs et équipés pour les personnes à mobilité réduite, murs en placoplâtre au 1<sup>er</sup> étage, plafonds phoniques et menuiseries internes .

**L'électricité** a été revue dans sa totalité. **Le chauffage** fioul a été remplacé par une pompe à chaleur réversible. **L'aération** est désormais assurée par une ventilation mécanique à double flux.

**La sécurité** : la détection incendie, les extincteurs, la signalétique et l'alarme anti-intrusion sont dûment installés. Le bâtiment est désormais aux normes et accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Le sol** : une équipe de bénévoles s'est chargée de la pose d'un revêtement en polymère (matière première offerte par le fabricant Uréthanes) sur 210 m<sup>2</sup>, parfaitement adapté à l'usage d'accueil du public.



Enfin, le budget le permettant, la commune a procédé à l'acquisition de nouvelles tables et chaises, donnant définitivement un coup de jeune à cette rénovation. Le club house a gagné non seulement en surface, mais également en luminosité et fonctionnalité.



### Et ensuite ?

La commune étant désormais propriétaire, une convention régissant l'utilisation des locaux est en cours de signature avec l'USN. Celle-ci prévoit une indemnisation annuelle couvrant les vérifications des installations de sécurité (ventilation, chauffage, électricité, sécurité et entretien) assurées par la mairie. Elle encadre également les droits d'usage, afin de préserver au mieux le bâtiment.



**L'inauguration du nouveau club-house se tiendra le 5 juin, à l'occasion d'un grand événement footballistique.**



# TRAVAUX EN ZONE PPRI : QUELLES SONT LES PRESCRIPTIONS QUI S'APPLIQUENT ?

Le PPRI de l'III introduit un certain nombre de prescriptions relatives aux travaux et aménagements, notamment pour les secteurs situés en zone BLEU CLAIR (plan du règlement). Elles s'imposent à toute demande de Déclaration Préalable (construction ou travaux non soumis à un permis de construire) ou à tout dépôt de Permis de Construire.

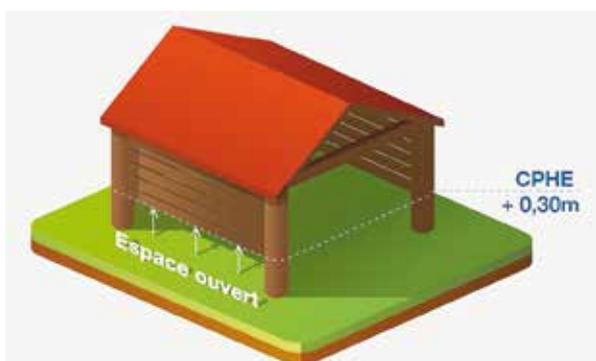
La CPHE est la Cote des Plus Hautes Eaux en crue centennale modélisée dans les études d'aléas et tenant compte de la défaillance de certains ouvrages de protection, notamment les ouvrages de protection d'Erstein.

Pour Nordhouse, cette cote est fixée à 148,8 m. A une échelle plus fine, ces cotes figurent en vert sur les cartes des zonages réglementaires. Chaque cote s'applique à l'intégralité de la surface délimitée par les lignes vertes. Quelques variations peuvent être observées selon les secteurs.



## Construction d'un abri de jardin et autres constructions légères de type hangar partiellement ouvert, les serres maraîchères ...

Les constructions ne doivent comporter aucune paroi sous la CPHE augmentée d'une marge de sécurité (appelée revanche) de 30 cm, ou doivent être ouvertes sur deux côtés au moins, de façon à ne pas faire obstacle à l'écoulement des eaux en cas de crue.



## Mise en place d'une piscine enterrée

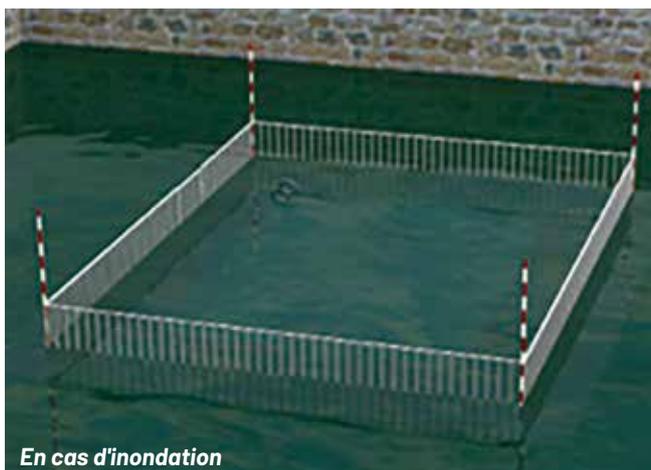
Une piscine dont l'emprise peut être rendue invisible en cas d'inondation en raison de la turbidité de l'eau représente un danger potentiel, comme un risque de chute ou de noyade des habitants ainsi que des sauveteurs.

Afin de matérialiser leur emprise, les piscines enterrées doivent être entourées de barrières périphériques d'une

hauteur minimale de 1,10m. Si la différence entre la CPHE et le terrain aux abords de la piscine est supérieure à 1 m, les barrières seront munies de repères périphériques jusqu'à la CPHE+1 m.



Matérialisation de l'emprise



En cas d'inondation



En cas de crue centennale

## Installation d'une clôture avec ou sans muret :

Le règlement du PPRI interdit :

- toute clôture pleine en dessous de la CPHE+0,30m
- tout muret (sauf si existant) en dessous de la CPHE+0,30m

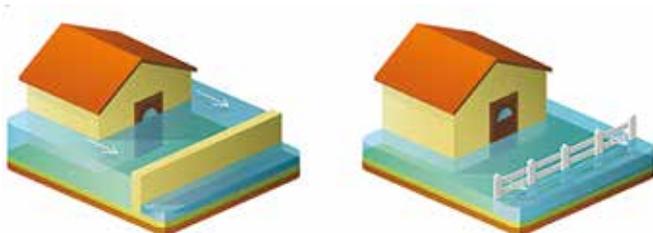
Mais si un soubassement/muret est existant il peut être conservé; cela doit être précisé dans le descriptif du projet.

Aucun soubassement neuf plein n'est autorisé dans le projet,

sauf si des ouvertures régulières sont prévues en dessous de la CPHE.

Le mobilier extérieur (ex : mobilier urbain), à l'exclusion du mobilier léger aisément déplaçable, doit être ancré ou rendu captif.

Le dispositif d'écoulement des eaux envisagé doit être présenté avec toutes les cotes nécessaires pour démontrer que l'écoulement des eaux est possible : espacement dégressif entre les lattes par exemple jusqu'à la limite de la CPHE, ou ouverture(s) en zone basse en dessous de la CPHE, ...

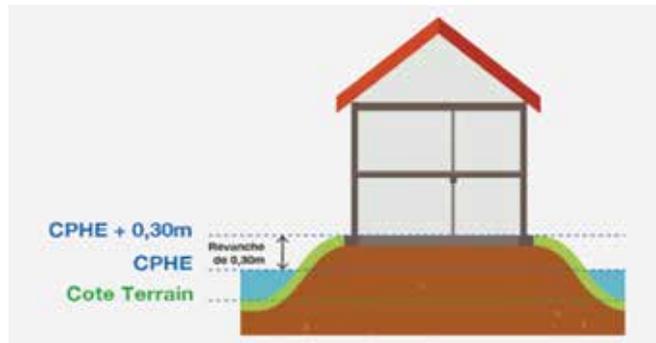


### Travaux d'extension : habitation, garage, véranda

La cote supérieure du plancher du premier niveau des bâtiments doit être fixée à un niveau supérieur ou égale à la **CPHE+0,30m**.

Cette prescription ne s'applique pas :

- aux bâtiments de moins de 20m<sup>2</sup> d'emprise au sol sous réserve qu'ils n'habitent pas de locaux de sommeil,
- aux locaux à usage exclusif de stationnement de bicyclettes.



#### Pour connaître la cote du terrain, plusieurs solutions sont possibles :

> réaliser une première approximation via un site dédié (google earth) ou éventuellement auprès de la mairie. Cette donnée sera délivrée de façon indicative, sans constituer une valeur définitive.

> consulter le plan d'assainissement de votre rue (SDEA, mairie), et plus particulièrement le regard d'assainissement situé à proximité de votre adresse. La cote du regard pourrait servir de référentiel pour des mesures, mais comme ci-dessus, cette cote est délivrée de façon indicative.

> **confier la détermination exacte de l'altimétrie à un géomètre ou à l'architecte en charge du projet.**

**Pour toute demande de déclaration préalable ou de permis de construire, les pétitionnaires sont invités à joindre une note détaillée faisant apparaître les matériaux utilisés, hauteur, largeur, longueur et épaisseur, couleur, distance d'implantation par rapport aux limites de propriété, et toutes les cotes nécessaires pour démontrer que les prescriptions ci-dessus sont respectées.**

Renseignements par mail à : [urbanisme@nordhouse.fr](mailto:urbanisme@nordhouse.fr) ou en mairie où des notices d'urbanisme rédigées sur ces thèmes sont à disposition depuis septembre 2021.



# MODIFICATION DE LA REPARTITION DES BUREAUX DE VOTE

La répartition des électeurs de la commune, qui était faite jusqu'à présent par ordre alphabétique des noms de famille, est remplacée par des critères géographiques, conformément à la réglementation :

Les deux bureaux de vote resteront dans les locaux de l'école maternelle, rue de l'Eglise.

## Bureau n°1 :

- rue des Bleuets
- impasse des Bouleaux
- impasse des Cerisiers
- impasse des Charmes
- rue du Château
- rue du Chêne
- rue du Dr. Albert Schweitzer
- rue de l'École
- rue de l'Eglise
- rue d'Erstein
- rue de l'Étang

- rue Etroite
- place des Fêtes
- impasse de la Forêt
- rue de la Forêt
- rue du Fossé
- rue des Forgerons
- rue du Foyer
- impasse des Frênes
- impasse de l'Ill
- rue des Lilas
- rue de Limersheim

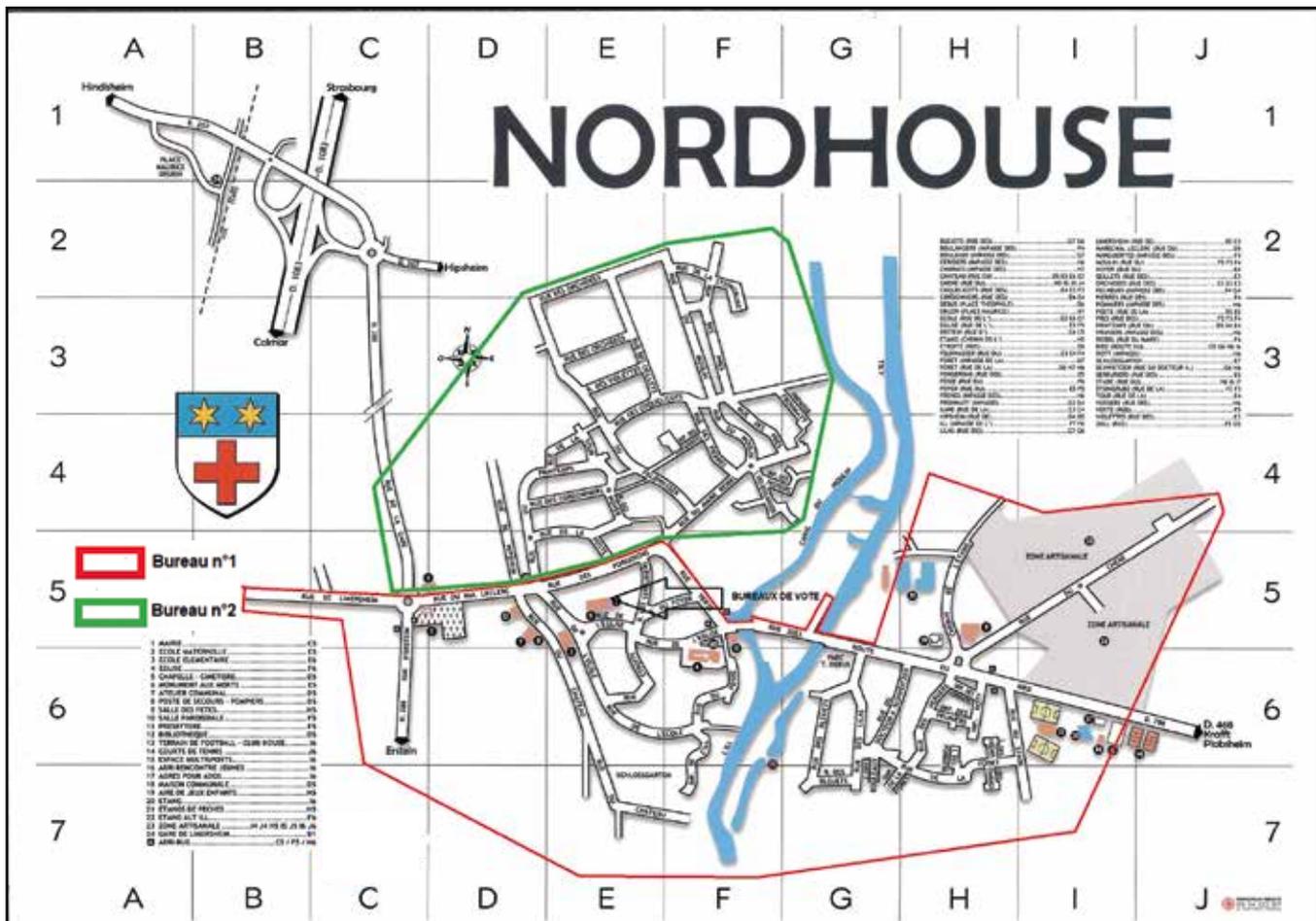
- rue du Maréchal Leclerc
- impasse des Pommiers
- impasse des Pruniers
- rue du Ried
- impasse Rott
- rue des Serruriers
- rue du Stade
- rue des Vergers
- rue Verte
- rue du Zoll

## Bureau n°2 :

- impasse des Boulangers
- rue des Coquelicots
- rue des Cordonniers
- rue du Feldwasser
- impasse Frohmatt
- rue de la Gare
- rue de Hipsheim
- rue du Maire Reibel

- impasse des Marguerites
- rue du Moulin
- rue des Noyers
- rue des Œillets
- rue des Orchidées
- impasse des Pêcheurs
- rue des Pierres
- rue de la Poste

- rue des Prés
- rue du Printemps
- rue des Roseaux
- rue de la Steingrube
- rue de la Tour
- rue des Violettes



EDITO

VIE MUNICIPALE

DNN - DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE

VIE DES ECOLES

VIE ASSOCIATIVE

CIVISME ET CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT DURABLE

PATRIMOINE

# DERNIÈRE NOUVELLES DE NORDHOUSE

## La vie du village en photos



Le concert de Noël



Les Amuzettes



Les décors de Noël...

EDITO

VIE MUNICIPALE

DNN - DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE

VIE DES ECOLES

VIE ASSOCIATIVE

CIVISME ET CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT DURABLE

PATRIMOINE



EDITO

VIE MUNICIPALE

DNN - DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE

VIE DES ECOLES

VIE ASSOCIATIVE

CIVISME ET CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT DURABLE

PATRIMOINE



Les décos de Noël...



Carnaval à la maternelle...



...chez les CP - CE1...



...chez les CM1/CM2...



...chez les CE1/CE2...



...chez les CM1/CM2 D...



Le Téléthon à Nordhouse



Un grand merci  
aux enfants, aux  
parents et aux  
enseignantes  
pour leur  
participation !



Exercice incendie à l'école

EDITO

VIE  
MUNICIPALE

DNN - DERNIÈRES  
NOUVELLES DE  
NORDHOUSE

VIE DES  
ÉCOLES

VIE  
ASSOCIATIVE

CIVISME ET  
CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

PATRIMOINE

## Les Prunelles, une société originale fondée sur un concept écologique



C'est avant tout un commerce qui vient à votre rencontre !

A bord de son flower-truck, véritable boutique ambulante à l'allure de petit jardin, Raphaëlle Isenmann Daugé, jeune artisan-commerçante, se déplace sur certains marchés de la région, pour vous proposer ses prestations.

Cette récente fleuriste a développé son activité il y a près d'un an et met à disposition une panoplie de services : bouquets de fleurs fraîches, décors de fleurs séchées, plantes de jardin et potager, créations sur mesure pour les mariages, baptêmes, anniversaires et autres événements à fleurir.

Elle propose également des ateliers floraux originaux à thèmes, les week-ends. Les dates et les tarifs sont communiqués en amont et les réservations se font par téléphone.

Au fil des saisons le stand va se transformer et prendre de multiples couleurs : l'automne, avec ses articles pour la Toussaint, ses couronnes de baies et ses plantes de jardin vivaces. Puis vient la période de l'Avent, avec des couronnes de conifères et ses décors de Noël, et suit le printemps, accompagné de ses douces couleurs pastels, ses fêtes de Pâques, les fêtes des mères et pères ....

Son crédo : s'inscrire dans une économie circulaire en jetant au minimum, en ne proposant que des fleurs de saison et en se procurant localement pour limiter les distances d'approvisionnement.

### Comment s'y prend-elle ?

« Pour le recyclage, les fleurs invendues sont au mieux séchées pour les utiliser dans les arrangements secs ou sous forme de pétales pour les mariages. Ce qui ne peut pas être séché est alors composté. Un récupérateur d'eau

de pluie permet l'arrosage des plantes et la mise en vase des bouquets. Aucun emballage en plastique n'est utilisé, uniquement du papier recyclé et de la corde naturelle. Les contenants se veulent durables et réutilisables ».

### Pour la matière première, fleurs et plantes, elle travaille en direct avec des producteurs.

« Cela induit plus de déplacements, car nécessite d'aller à plusieurs endroits pour s'approvisionner. Ce choix implique également d'être confronté à une saisonnalité, à laquelle on n'est jamais soumis chez un grossiste. Quand vous achetez chez un grossiste vous trouvez toutes les fleurs toute l'année, et ça ce n'est pas normal. Du moins, c'est contraire au principe d'une production responsable.

C'est un choix fort de ne travailler que des végétaux de saison, mais cela met en lumière notre créativité, notre capacité à trouver des alternatives, et à proposer des services bien plus adaptés /raisonnés et conscients.

Après des études en création textile puis une licence en arts visuels, Raphaëlle se dote d'une belle expérience de quelques années dans l'éducation nationale auprès d'enfants porteurs de handicaps. Finalement, elle décide de se former au métier de fleuriste, une envie présente de longue date. Après quelques stages d'immersion dans différents magasins de fleurs, la passion se confirme définitivement.

C'est ainsi que, armée de courage et de détermination, elle reprit le chemin de l'école, pour deux années de CAP au CFA d'Eschau, la même année où son fils entrait en petite section de maternelle.

Avec sa camionnette boutique ou flowertruck, Raphaëlle Isenmann-Daugé se rend au plus près des clients et s'installe chaque semaine sur les marchés d'Obernai, de Dorlisheim, de Gerstheim et de Colmar.

A Nordhouse, elle se rend sur le parking de la boulangerie « L'atelier paume de pain » les jours de fête.

Pour des commandes directes, les clients peuvent s'adresser à elle sur les marchés ainsi que par téléphone. Contact : 5B RUE DU MAIRE REIBEL à Nordhouse / Tél : 06 95 03 88 73.



## Jamais 100 fleurs, 10 ans déjà !

Christine Fuger a grandi à Nordhouse. Dès son plus jeune âge, elle a baigné dans les fleurs. Dans l'atelier de son père, Martin Schott, artiste peintre, il y avait toujours des vases débordants de fleurs. C'est donc tout naturellement, lorsque le temps de la reconversion professionnelle s'est fait ressentir après avoir travaillé pendant 20 ans dans le milieu paramédical, que les fleurs se sont imposées à elle.

C'est ainsi qu'elle réalisa son rêve. Jamais 100 fleurs ! Et l'atelier plutôt que la boutique. « L'atelier offre à mes clients les mêmes prestations que la boutique mais il me permet d'avoir une meilleure qualité d'écoute, une meilleure vision pour personnaliser chaque demande, que ce soit pour égayer le quotidien, le lieu de travail, une occasion festive ou forte comme un mariage ou un deuil » explique-t-elle.

« C'est un métier pour les lève-tôt. Dès 5h00 du matin et 3 à 5 fois par semaine, je suis chez mon fournisseur pour choisir les meilleurs produits aux meilleurs prix afin de satisfaire au mieux mes clients. C'est aussi grâce à cela que je peux proposer des fleurs de grande fraîcheur » confie-t-elle.

Il y a toujours de la fleur coupée à l'atelier ce qui lui permet de répondre à toute demande, pour toute occasion, même et surtout le bouquet de dernière minute ! Quant aux plantes, elles sont disponibles sur demande. 95% des commandes sont livrées mais si le client préfère passer à

l'atelier pour récupérer sa commande il y est le bienvenu. Christine propose la livraison dans un rayon de 40 km ; au-delà elle fait appel à son réseau pour livraison.

L'atelier de « Jamais 100 fleurs » s'engage dans le respect de l'environnement en compostant les invendus et en retournant emballages et contenants aux fournisseurs pour recyclage.

Chaque année, « Jamais 100 fleurs » vous donne rendez-vous à l'entrée du village, fin mai, pour gâter les mamans avec un large choix de compositions adaptées à tous les goûts et à tous les budgets. Cette année ce sera la 10ème ! Et oui, 10 ans déjà que « Jamais 100 fleurs » accompagne les événements de nos vies.

Lorsque l'on interroge Christine sur ce qu'elle aime dans son métier outre les fleurs, la réponse est spontanée : « Le sourire ému de la mariée qui découvre son bouquet, les remerciements d'une famille en deuil pour avoir fleuri une dernière fois un être aimé. Ce sont pour moi les plus belles récompenses ».

En pratique :

C'est où ? :

45 rue des Prés à Nordhouse

Pour commander ou choisir : 06 75 22 83 55

Horaires :

Lundi - vendredi : 9h00 - 18h00

Samedi : 13h00 - 17h00

Dimanche : 9h30 - 12h30



## Départ de Jean Christophe et arrivée de Romain



En 2008, Jean Christophe Roecker avait été recruté pour remplacer Théo Hartmann. Fort de ses qualités en menuiserie, il a fait bénéficier la commune de ses talents à plusieurs reprises en confectionnant meubles, étagères, placards, etc... Après 14 ans, l'aventure nordhousienne de notre référent des bâtiments communaux prend

fin. Il a répondu à l'appel de la commune de Bindernheim, plus proche de son domicile, où il mettra en œuvre toutes ses compétences. Bonne continuation, merci à toi Jean Christophe.



Romain Fehr, 29 ans, marié 1 enfant, habitant Nordhouse (l'ancienne maison Rumin), a su saisir l'opportunité pour candidater au poste d'agent technique territorial de notre commune. Il a œuvré jusqu'à présent au sein des hôpitaux universitaires de Strasbourg.

Il arrive avec ses connaissances dans les métiers du bâtiment et notamment en menuiserie, pour compléter l'équipe déjà en place.

**Bienvenue à toi Romain !**

## La Recette de Pâques

### *L'apéro printanier !*

Pour Pâques, voici une recette d'apéritif léger et ludique auquel les enfants pourront participer. Il faudra aux petits jardiniers :

- des jeunes légumes variés lavés et séchés : petites carottes, radis, mini épis de maïs en conserve, tomates cerises, petits bouquets de chou-fleur, brocoli, persil, mini poivrons ou concombres, ...
  - de l'houmous préparé avec une grosse boîte de pois-chiches, un yaourt, 5 cl d'huile d'olive ou de sésame, sel, poivre, 1 à 2 gousses d'ail : mixer tous les ingrédients jusqu'à obtention d'une pâte lisse.
  - de la tapenade d'olives noires.
  - Disposer la tapenade dans le fond d'un plat. Faire de même avec un deuxième plat et la tapenade.
  - Planter les légumes dans chaque plat comme pour un jardin !
- Joyeuses Pâques à tous !



## Piste cyclable de Nordhouse au canal du Rhône au Rhin

Le projet technique de la piste cyclable est en cours de finalisation par le bureau d'études BEREST mandaté par la CCCE. Ce projet technique fait suite à l'avant-projet élaboré en 2021. Pour fixer définitivement le tracé de la piste et ses éléments techniques de réalisation, une étude environnementale devait être menée. Son objectif était de déterminer la présence éventuelle de zones humides, ainsi que celles d'espèces protégées ou menacées (animales et végétales), sur les zones concernées par le tracé de la piste. Cette étude a été menée de mars 2021 à fin février 2022 par ECOLOR, afin de permettre l'étude de la faune et de la flore durant une année complète (quatre saisons).

Au terme de cette étude environnementale, aucune espèce protégée/menacée n'a été détectée; quelques petits espaces de zones humides ont été identifiés. Ceux-ci donneront lieu à la mise en place de mesures compensatoires, qui restent à déterminer.

Dès lors que les éléments techniques seront connus précisément (avril 2022), la démarche d'acquisition des surfaces nécessaires à la réalisation de ce projet débutera. Quelque 130 propriétaires sont concernés sur les 1,8 km du tracé de la piste.



### **Révision allégée du PLU : les documents seront mis à la disposition du public au fur et à mesure de leur élaboration**

Parallèlement au projet technique, la révision allégée de certains documents du PLU est nécessaire car la bande de forêt, bordant la route départementale reliant Nordhouse au canal, doit être déclassée afin de pouvoir implanter la piste cyclable. La délibération de prescription de la révision allégée est tenue à disposition du public, via le site internet, et à l'accueil de la mairie (aux heures d'ouverture de celle-ci). Dès que des documents supplémentaires seront validés, ils seront ajoutés à ce dossier et mis à disposition également.

Le prochain document sera la délibération du conseil municipal concernant la prescription d'une étude environnementale sur les zones de forêt concernées par le tracé (conseil municipal d'avril).

## Tournée de la Saint-Nicolas, une tradition bien ancrée

Lundi 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, 17 adolescents nés en 2008 se mettent en route pour la tournée traditionnelle de distribution. Plus d'une centaine d'enfants des classes maternelles et CP seront bientôt visités...certains attendent avec impatience.

Chacun des quatre groupes dispose de sa feuille de route et de ses équipements : plan de la tournée, charrette de transport, sachets de confiseries, cloche, urne et musique d'ambiance. Tous vêtus de jolis déguisements, c'est avec motivation et bonne humeur qu'ils arpentent les rues du village pour le plus grand bonheur des petits écoliers.

Accompagnés de quelques parents, ces jeunes se rendent aux domiciles des enfants concernés pour un exercice peu commun : tenter de vaincre sa timidité, se présenter, échanger quelques mots avec les enfants, obtenir un chant de leur part, parfois un dessin. Et surtout, repartir avec la satisfaction d'avoir pu remettre leur sachet surprise, fruit de leurs efforts et confectionné avec soin.

Réussir cette tournée qui ne dure que 2 heures, c'est la préparer scrupuleusement en amont : se réunir tous ensemble à plusieurs reprises, organiser les circuits de

chaque tournée, concevoir le tract d'annonce, le distribuer, trouver ou confectionner son déguisement, fabriquer l'urne, décider collectivement de la composition du sachet, démarcher les commerçants et sponsors - entreprises des parents et commune - et ne pas omettre de rédiger un courrier en guise de remerciement à tous les partenaires. Fait nouveau cette année, qui dénote un signe fort de la sensibilité environnementale de nos jeunes : il a été choisi d'utiliser un sachet en papier au détriment du plastique. Finalement, tradition ancienne et nouveaux modèles écologiques font bon ménage !

Cette tournée, c'est avant tout un exercice formateur, enrichissant et fédérateur. « Si nous avons réussi à leur créer un beau souvenir, si nous avons réussi à insuffler l'envie d'agir, de se mobiliser et de s'engager, alors ce ne sera que du positif pour leur vie future ! » témoignent Christelle Schmitt et Claudine Schmitt, mamans et bénévoles déjà engagées dans la vie associative nordhousienne.

La somme récoltée leur permettra d'organiser un nouveau projet, peut-être le feu de la Saint-Jean au mois de juin ? Gageons que cet évènement puisse se tenir !



**De gauche à droite :**  
**Victor Hosti, Nathan Herr, Achille Schmitt, Léo Schnee, Aloïs Deutschmann, Manon Fagandet, Margot Rulfo, Jérémy Dupin, Lisa Heitz, Emmanuelle Quirin, Louane Albisser, Léonore Schoenebeck, Manon Hert, Charline Duflot, Léana Hecky, Jade Petton von Moegen, Mathilde Armbruster - Crédit photo Christelle HOSTI**



## Se promener en s'amusant avec le « géocaching »



### Le géocaching, c'est quoi ?

C'est une sorte de chasse aux trésors – sans véritables trésors – destinée aux promeneurs, randonneurs, petits et grands aventuriers. Elle utilise la technique GPS pour rechercher ou dissimuler des « caches » aussi appelées « géocaches », dans divers endroits à travers le monde. Le site internet <https://www.geocaching.com/> permet de connaître l'emplacement des caches. Des applications existent également, comme par exemple « Geocaching »

### Concrètement, à quoi ressemble une « géocache » ?

C'est une cachette où est dissimulée une petite boîte étanche et résistante, de taille et styles variés et comprenant un

registre de visites. Parfois, on peut y trouver un ou plusieurs « trésors », généralement des bibelots sans valeur. Tout doit être laissé sur place et la boîte remise à l'emplacement d'origine.

S'ils le souhaitent, les participants peuvent enregistrer leur découverte sur un registre de visites (généralement un petit carnet appelé « logbook ») qui se trouve l'intérieur de la géocache ou directement sur l'application.

### Où se trouvent-elles ?

Partout... Parfois dans des lieux très communs comme en ville, dans une ruelle, sur un panneau indicateur, parfois dans un endroit qui mérite le détour comme un château, un bâtiment emblématique, ou encore le long d'un sentier de randonnée... En termes d'équipement, le minimum requis est un smartphone avec GPS, afin de localiser la cache.

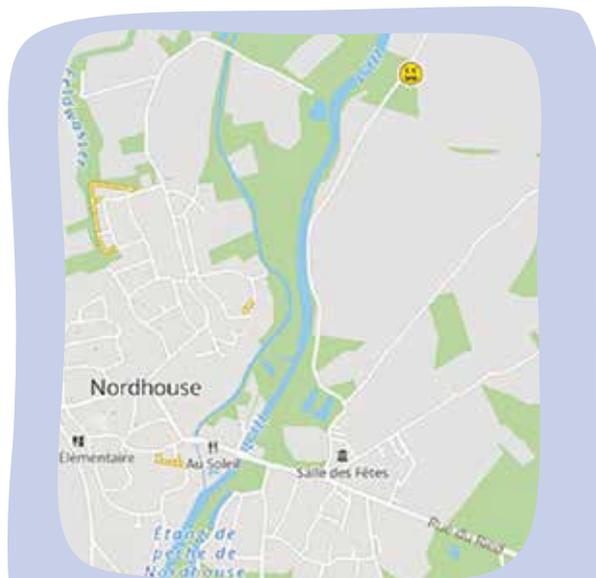
### Et à Nordhouse ?

Parce que ce loisir existe dans le monde entier, avec des millions de caches, Nordhouse ne fait pas office d'exception.

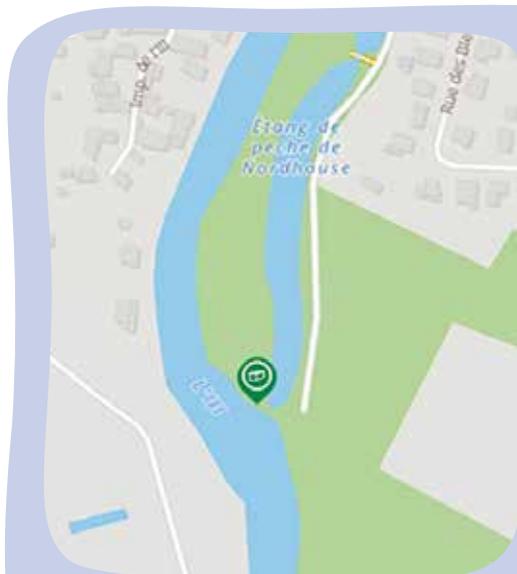
Trois « géocaches » ont été placées à Nordhouse en 2011 :



Dans le muret extérieur du cimetière, sous le nom de « Saint Ludan à Nordhouse »  
(gps : N 048°26,914' ; E 007°40,036')



Dans la forêt entre Nordhouse et Hipsheim, le long du sentier qui borde l'Ill, appelée « Sentier de découverte »  
(gps : N 048°27,423' ; E 007°41,004')



Sur la prairie au sud anciens étangs de pêche, appelée « Bukolik »  
(gps : N 048°26,615' ; E 007°40,499')



Lorsque la cachette est trouvée, le promeneur a le loisir de la valider sur l'application (celle-ci apparaît alors en jaune). Il peut aussi ajouter un commentaire, une photo, indiquer un problème comme par exemple

une boîte absente... Les caches restant à trouver sont symbolisées par une boîte verte.

Cette chasse aux trésors à l'échelle planétaire offre une activité qui permet d'allier amusement, sport, culture et nombreuses découvertes. Quoi de mieux que de se promener en s'amusant ?

# VIE DES ÉCOLES

## Enfin le retour des sorties à l'école !!!

Le COVID étant légèrement derrière nous, l'équipe enseignante a élaboré un planning de sortie pour les enfants des écoles afin de profiter du retour des beaux jours :

- **Equitation pour les classes de maternelles** - Centre Équitation Equisports d'Erstein- Kraft pendant 4 journées du 27 juin au 4 juillet



- **Ecole de Vélo pour le CE1/CE2** à Stride Park Strasbourg sur 4 demi-journées du 21 au 25 mars



- **Escalade pour les CM1/CM2** à Roc en Stock Strasbourg pendant 4 journées du 2 au 6 mai.



Et enfin une **classe verte pour les classes de CP, CP/CE1, CE2/CM1** à Alter Ego de Grendelbruch pendant 5 jours, 4 nuits du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril



## Carnaval des enfants : déguisements et beignets au rendez-vous !

Mardi 1<sup>er</sup> mars, tous les élèves de l'école ont pu revêtir leurs plus beaux costumes pour fêter dignement Mardi-Gras !

Harry Potter, Hermione, Lady Bug et Spider Man ont côtoyé l'espace d'une journée les plus belles princesses, les plus redoutables pirates, des agents très spéciaux et des animaux échappés des 4 coins de la planète !



Mais tous se sont mis d'accord pour déguster d'un bon appétit les délicieux beignets offerts par la Coopérative Scolaire !

Une bien belle journée, de bien beaux sourires, des rires éclatants, des moustaches de sucre... tout ce dont on avait tous besoin après une période un peu morose !



## Les enfants préparent le gîte des insectes pour l'hiver prochain !

Grâce au concours de R-GDS, qui participe à la fourniture des matériaux nécessaires, les insectes du jardin du presbytère trouveront le gîte durant l'hiver prochain !

Les enfants des écoles sont mis à contribution afin de construire des hôtels à insectes : ceux-ci seront placés dans le jardin du presbytère afin de poursuivre son aménagement, et de contribuer à préserver les petites bêtes qui fréquentent les fleurs du jardin et des rives toute proches.

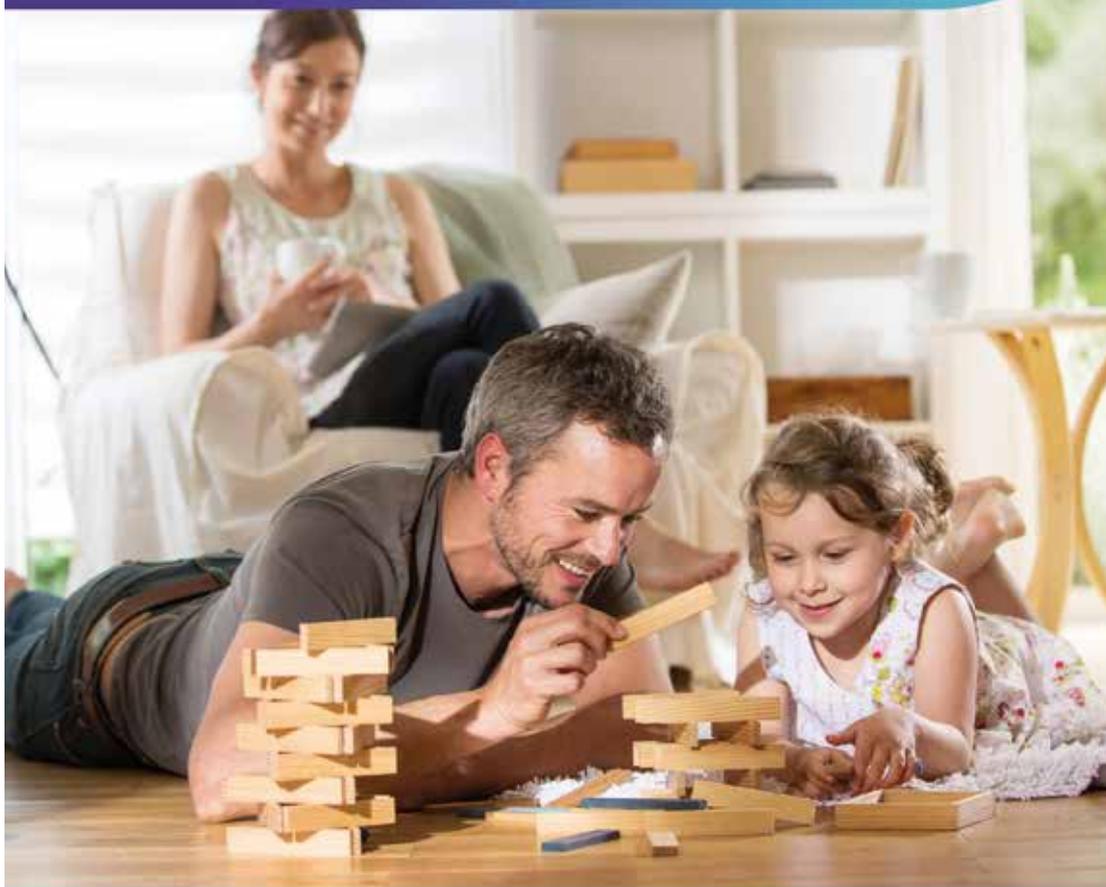
Le projet est encore tenu confidentiel, mais il ne fait aucun doute que les petites mains oeuvreront avec ardeur !

Les supports seront fabriqués au maximum à partir de matériaux recyclés et/ou naturels. La participation de R-GDS à ce projet s'inscrit dans la volonté du groupe d'être acteur dans la transition écologique et de s'engager au quotidien dans une politique de responsabilité sociétale. De nombreux projets et actions solidaires et de soutien sont menés par R-GDS dont ceux qui permettent aux jeunes d'être acteurs des enjeux de demain. C'est dans ce cadre que R-GDS a apporté son soutien à ce projet.

Si vous voulez connaître en détail les actions menées par R-GDS : <https://r-gds.fr/nos-engagements/soutien-associations/>

VOUS SOUHAITEZ OPTIMISER VOTRE CONFORT INTÉRIEUR  
ET RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ?

Convertir votre installation de chauffage **au gaz naturel**  
*C'est simple, rapide et économique !*



R-GDS vous accompagne dans l'étude  
de votre projet gaz naturel

  
Conseils  
personnalisés

  
Éligibilité  
raccordement

  
Bilan  
énergétique

  
Aides  
financières

03 88 79 57 00  
[www.monprojetgaz.fr](http://www.monprojetgaz.fr)

**R-GDS** | Réseaux  
Gaz Naturel  
Strasbourg

# VIE ASSOCIATIVE

## L'US Nordhouse

### Le classement des équipes de l'US Nordhouse

La saison 2020/2021 ne fut pas la saison escomptée pour l'US Nordhouse. La pandémie qui touche le monde entier y est pour quelque chose. Le championnat n'arrivant pas à terme fut annulé. Ceci a permis au club de l'US Nordhouse de se concentrer très tôt sur la saison suivante, d'un point de vue sportif ainsi que d'un point de vue plus interne au club.

Le club de l'US Nordhouse, grâce à l'aide de la commune, peut depuis peu profiter d'un club-house flambant neuf. Les rénovations ont duré plusieurs mois et nous tenons au nom du club à remercier tous les bénévoles ainsi nos "anciens" qui sans eux, ce magnifique projet n'aurait pas pu voir le jour.

Concernant le sportif, la saison 2021/2022 s'est préparée avec une certaine impatience afin de pouvoir à nouveau fouler la pelouse du stade Bellevue. En effet l'**équipe 1** entraînée par Florian Lung s'est renforcée cet été, ainsi que cet hiver, pour lutter au maximum dans un groupe de Régional 3 très indécis. A l'heure actuelle, notre équipe fanion pointe à la 8ème place du classement. Nous lui souhaitons d'atteindre ses objectifs le plus tôt possible.

Concernant l'**équipe 2**, entraînée par Yves Kastner, elle pointe à la 6ème place de District 4, c'est-à-dire dans le ventre mou du classement. Avec l'objectif du maintien en vue, les joueurs ainsi que le coach sont plus que jamais motivés à valider le maintien.

L'**équipe 3** entraînée par Raphaël Hartmann pointe malheureusement à la dernière place du classement de District 8. L'effectif composé de plusieurs bonnes individualités peine pour le moment à trouver les solutions pour remporter ses matchs. Mais nul doute qu'avec du travail, cette équipe arrivera à ses fins.

Et enfin, notre **équipe de vétérans**, entraînée par Raphaël Artzt a fait une première moitié de saison quasi parfaite, elle termine la phase aller 2<sup>ème</sup> de son groupe. Nous lui souhaitons la même réussite pour la phase retour, voire même plus, et finir pourquoi pas à la 1<sup>ère</sup> place.

Petit point **Jeunes** où nous retrouvons nos U18 entraînés par Lemerrier Romain, Arthur et Robin Gharzouli, ainsi que Maxime Garcia qui ont fait une bonne première moitié de saison. Nous leur souhaitons de continuer ainsi pour bien finaliser l'apprentissage de nos jeunes avant le grand saut dans le monde senior.

Nous tenons aussi à remercier Fabrice Richter, Damien Valet, Yann Bourdier et Mathieu Dannhoff (U11) Maxime Heyberger et Emmanuel Schahl (U9) Nicolas Daugé, Anthony Van Assche et Oliver Lanaud (U7) pour leurs temps si précieux dans l'apprentissage du foot chez nos plus jeunes.

Pour la suite des aventures de l'US Nordhouse, plusieurs événements auront lieu dans les semaines à venir, avec notamment un match de l'équipe 1 contre Rhinau le Samedi 02 Avril ; coup d'envoi à 18h30 qui sera suivi d'une soirée tartes flambées ainsi qu'un match de l'équipe 2 le lendemain, dans le cadre d'un derby les opposant au CA Plobsheim ; coup d'envoi le Dimanche 03 Avril à 16h. Nous aurons aussi le plaisir de vous accueillir le Dimanche 5 Juin pour l'inauguration du club-house, vous aurez la possibilité de manger sur place ! Et pour finir, notre traditionnel marché aux puces qui aura lieu le Jeudi 14 Juillet.

Venez donc nombreux pour soutenir le club de l'US Nordhouse qui ne cesse de grandir et qui a besoin de ses fidèles supporters car n'oublions pas, le foot commence par la tête, continue par le cœur et finit par les pieds.

## L'amicale des Sapeurs-Pompiers

En février dernier, lors de l'assemblée générale de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de la Plaine de l'III (Nordhouse-Hipsheim-Ichtratzheim), un nouveau président et comité ont été élus.

Par manque de temps en lien avec ses fonctions d'adjoint au maire, Sébastien Hartmann a décidé de ne plus renouveler son mandat après 13 années de présidence. Il est remplacé par Arnaud Fritsch, trésorier de l'amicale jusqu'alors.



Arnaud Fritsch nouveau Président, Sébastien Hartmann ancien Président, Jean Marie Rohmer maire de Nordhouse, Grégory Gilgenmann maire d'Ichtratzheim, Hervé Egele chef de section

## Musique / Association Entente Musicale de Nordhouse

### Une reprise après 2 ans sans concert !



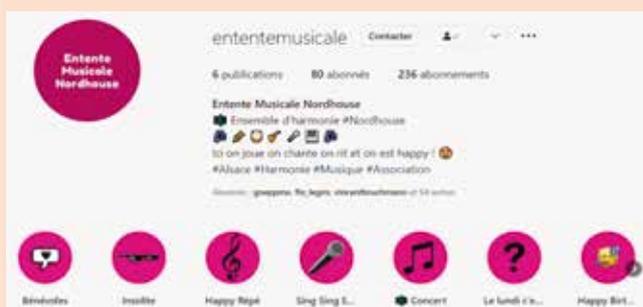
Nous avons relevé le défi et avons réussi à vous proposer un concert le dimanche 28 novembre 2021. C'était un programme préparé

en moins de 2 mois. Un sacré challenge après 2 ans sans activités musicales et sans répétitions. Un grand MERCI au public venu nous soutenir.



**Un concert haut en couleurs avec nos invités du village voisin : les hips chanteurs**

**Réseaux sociaux : retrouvez-nous sur Instagram !**



Suivez les aventures de l'Entente Musicale en photos et en stories sur Instagram ! Plongez au cœur de l'orchestre pendant les répétitions, faites la connaissance de nos

bénévoles, découvrez nos activités,...et nos bêtises. Et surtout, n'oubliez pas de monter le son !

Et si vous n'êtes toujours pas encore fan de notre page Facebook il est encore temps d'aller la liker pour suivre nos actualités @EntenteMusicaleNordhouse

### De l'éveil musical à Nordhouse à la rentrée ?



L'école de musique réfléchit à la mise en place d'éveil musical pour les enfants entre 3 et 6 ans. Cette activité pourrait se concrétiser à la prochaine rentrée si nous repérons des parents intéressés pour leurs enfants. N'hésitez pas à envoyer un mail à ententemusicaled@yahoo.fr pour faire part de votre intérêt (sans engagement). Nous pourrions ainsi voir si nous nous lançons dans ce projet pour vous faire cette nouvelle proposition.

### Actu Ecole de musique :

L'école de musique compte actuellement 15 élèves. 3 participent au petit orchestre des jeunes formé par l'Amikale, et regroupant les élèves de Nordhouse, Boersch et Krautergersheim.

### Nos prochains RDV en musique :

#### Concert à venir

Nous reprenons le rythme du traditionnel « concert annuel ». Ne manquez pas votre prochain RDV avec l'Entente Musicale : **Samedi 26 mars à 20h15** ! Une soirée « comme avant », pour enfin revivre et reprendre une vie associative digne de ce nom. Au programme : séries TV des années 80 et autres surprises. Nous accueillerons l'Harmonie de Benfeld en 2<sup>ème</sup> partie. Venez nombreux ! L'entrée est libre.

> Samedi **18 Juin 2022** : « Soirée d'été en musique », notre fête de la musique à Nordhouse !

> Samedi **26 novembre 2022** : « Soirée années 80 », pour nous retrouver sur le dancefloor et nous régaler !



### ...ou tu as un groupe ?

Si tu veux profiter d'une scène ouverte à tous les musiciens, c'est à Nordhouse que ça se passe, le samedi 18 juin 2022.

Profites-en !

Contacte dès à présent Christelle Schmitt-Hosti : christelle.schmitt.hosti@gmail.com , 07 89 51 67 86 ou via nos réseaux sociaux.

## Association Fruits et Nature Nordhouse/Hipsheim

L'association Fruits et Nature Nordhouse/Hipsheim a fêté en 2021 son 100e anniversaire. Cet événement est passé sous silence en raison de la situation sanitaire. Nous fêterons ensemble cet anniversaire à l'occasion de notre exposition les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2022 dans la salle des fêtes de Nordhouse.

Cela n'empêche pas les arboriculteurs, toujours actifs et plein d'idées, de vouloir marquer cet événement par la plantation d'un « Arbre du Centenaire » dans un espace de convivialité au verger-école de Nordhouse. Les travaux sont actuellement en cours et vous serez informés de l'évolution.

L'assemblée générale qui devait se tenir le 28 janvier 2022 et qui avait été reportée à une date ultérieure aura lieu le 22 avril 2022 à 20 heures à la Maison Communale.

Les cigognes sont de retour de migration depuis la Saint Valentin. En 2020, les cigogneaux ont servi de festin aux prédateurs qui ont pu gagner le nid grâce au lierre grim pant le long du mât. Afin qu'un tel drame ne se reproduise, la commune met à disposition de l'association une nacelle pour pouvoir couper le lierre à distance respectable du nid et ainsi protéger une couvée dans le seul nid de cigognes de la Commune.

Comme vous le savez, l'association effectue également des tailles de solidarité à Nordhouse et à Hipsheim et des cours de taille dans les deux communes. Ces tailles ont pour but la préservation des arbres fruitiers communaux.

**Si vous aimez la nature et tout ce qu'elle vous apporte, évoluer au grand air, si vous êtes disponible le samedi matin, venez rejoindre notre sympathique équipe qui saura vous accompagner dans la bonne humeur !**

L'association accueillera avec plaisir toutes les bonnes volontés de tout âge. Vous pouvez nous contacter : tous les samedi matins au verger-école de Nordhouse ou par tél. 06 35 93 10 83 après 18 heures ou par mail : arbonordhips@gmail.com



## Association Tennis de table Nordhouse

### Un nouvel entraîneur au Tennis de Table de Nordhouse !



Originaire de Nordhouse, Thomas Pflieger a rejoint le Club dans le but de partager son expérience et de faire progresser les jeunes joueurs du TTN. C'est un club qu'il connaît bien, ayant lui-même pratiqué ici pendant une quinzaine d'années.

Après 10 ans au SU Schiltigheim TT, il fait aujourd'hui partie de l'équipe 1 de Bergheim, en niveau pré-national.

Thomas anime l'entraînement pour les jeunes tous les mardis de 18h30 à 20h00 avec des exercices variés et adaptés en fonction des niveaux. Il intervient également dans le choix du matériel et le coaching des joueurs.



Et les premiers résultats ne se sont pas fait attendre, avec le titre de Champion départemental AGR en Minimes pour Amarin Papelard et des podiums aux dernières sessions de Performances Jeunes !

Contact : Frédéric Papelard (06 76 87 42 93). Entraînements à la salle des fêtes.



## Don du sang / Association « Amicale des Donneurs de Sang »



### Dates des collectes 2022 :

14 avril 2022

9 juin 2022

25 août 2022

**VENEZ NOMBREUX !**  
Merci à vous,  
merci pour eux !  
Le comité.

# CIVISME ET CITOYENNETÉ

## Élections 2022 :

**Présidentielle 10 et 24 avril**

**Législatives 12 et 19 juin 2022**

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer jusqu'aux bureaux de vote, vous pouvez voter par procuration. Chaque électeur peut donner procuration à tout moment, et jusqu'à la veille du scrutin de deux façons :

- > En faisant une **demande en ligne** sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr), qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent la demande en ligne.
- > En se rendant directement dans **un commissariat de police**, dans une **brigade de gendarmerie** ou au **Tribunal judiciaire** ou **de proximité** où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un **justificatif d'identité**.

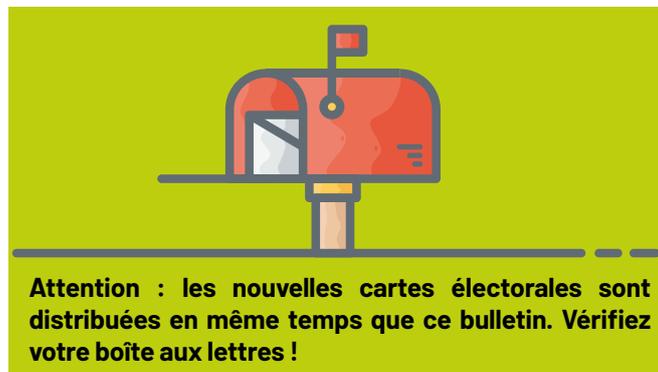
**Important** : pour donner procuration, vous devez connaître le **Numéro national d'électeur de votre mandataire** (la personne à qui vous donnez procuration). L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre.** Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

**À savoir : pour les élections présidentielle et législatives de 2022, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.**

Si vous ne pouvez pas vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en raison d'une maladie ou d'un handicap, vous pouvez demander à ce qu'un officier de police ou un gendarme se déplace à votre domicile (ou dans un établissement spécialisé comme

un Ehpad) pour établir ou résilier une procuration. Vous pouvez faire cette demande par courrier, par téléphone, ou par courriel. Une simple attestation sur l'honneur doit être présentée. Aucun certificat médical ou autre justificatif écrit n'est exigé.



## Occupation du domaine public : la déclaration est obligatoire, pensez-y !

Toute occupation illicite du domaine public par une personne ou une entreprise donne lieu au paiement d'une redevance sauf lorsque l'occupation ou l'utilisation concerne l'installation par l'État des équipements visant à améliorer la sécurité routière.

Sur la commune de Nordhouse, une délibération a été votée par le conseil municipal le 13 décembre 2021 actant le montant de l'amende à s'acquitter pour toute occupation non déclarée en mairie, comme par exemple installation d'un échafaudage, d'une grue, de matériaux de construction, panier de basket... Celui-ci est de 50 € / jour dès le 1er jour.

La Police municipale a le pouvoir d'établir un procès-verbal en cas de non déclaration.

Les habitants peuvent consulter les tarifs municipaux 2022 dans le compte rendu du Conseil municipal de décembre 2021, soit en mairie soit sur le site de la commune [www.nordhouse.fr](http://www.nordhouse.fr)

*Les cigognes sont de  
retour à Nordhouse !!*



## La plateforme [JeVeuxAider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr) au service des valeurs de la République



Depuis avril 2021, le gouvernement a lancé une plateforme pour **mobiliser une réserve civique**. Cette plateforme numérique permet de **recruter des bénévoles sur des actions ponctuelles ou durables** dans une multitude de domaines tels que le sport, la solidarité, la santé ou la prévention. Les volontaires qui souhaitent apporter leur aide peuvent ainsi postuler aux missions déposées par la collectivité sur la plateforme numérique, et devenir bénévoles.

Lors de la préparation ou de la gestion d'événements majeurs (catastrophes naturelles par exemple), ce site internet peut offrir aux citoyens **une forme souple et réactive de mobilisation solidaire**.

JeVeuxAider.gouv.fr permet ainsi de proposer des missions de sécurité civile et de créer un réseau de bénévoles sur lequel il sera possible de compter en cas d'événement soudain sur la commune, ou les communes voisines, nécessitant le déploiement de ces volontaires.

JeVeuxAider.gouv.fr est donc une plateforme **publique du bénévolat** qui met en relation des individus qui veulent agir pour l'intérêt général, et des organisations publiques et associatives qui ont besoin de bénévoles.

Fondée sur les valeurs de la République, la plateforme [JeVeuxAider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr) se mobilise pour construire une société plus solidaire.

**Dix grandes causes, et d'autres !**

**JeVeuxAider.gouv.fr propose des missions dans tous les domaines de l'intérêt général :**

- Santé pour tous
- Éducation pour tous
- Solidarité et insertion
- Protection de la nature
- Art et culture pour tous
- Prévention et protection
- Sport pour tous
- Coopération internationale
- Mémoire et citoyenneté
- Mobilisation Covid-19
- et plus récemment : Ukraine

**Comment faire pour aider ?**

Pour devenir bénévole et proposer votre aide, il suffit de se rendre sur le site [Jeveuxaider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr) et de renseigner vos coordonnées. Une fois enregistré, indiquez votre département, puis un moteur de recherche vous propose de trouver les missions disponibles près de chez vous.

**Qui peut s'inscrire sur le site pour apporter son aide ?**

La plateforme [Jeveuxaider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr) a été mise en place pour solliciter en premier lieu l'aide des jeunes en service civique et en service national obligatoire. Néanmoins, tout citoyen français peut se porter volontaire. Elle est ouverte à toute personne âgée de plus de 16 ans et résidant en France, souhaitant s'engager de façon bénévole et occasionnelle, sur tout le territoire.

Que vous soyez confronté de manière directe ou indirecte à un accident, une catastrophe naturelle ou un attentat terroriste, votre mobilisation est essentielle et peut permettre de sauver des vies. Chacun peut s'engager sur la base du volontariat, pour contribuer à la sécurité du pays et pour aider les victimes. Pompier volontaire, réserviste cyber, volontaire du Service civique, secouriste..., il existe de nombreuses façons de mettre ses compétences au service de la solidarité nationale.

Se mobiliser, c'est aussi adopter des gestes simples - donner son sang, avoir les bonnes pratiques numériques face à l'urgence - qui inscrivent chaque citoyen dans une démarche responsable et solidaire. Alors informez-vous sur **S'ENGAGER POUR AIDER EN CAS DE CRISE | Gouvernement.fr** et engagez-vous !



# DEVELOPPEMENT DURABLE

## BIODÉCHETS

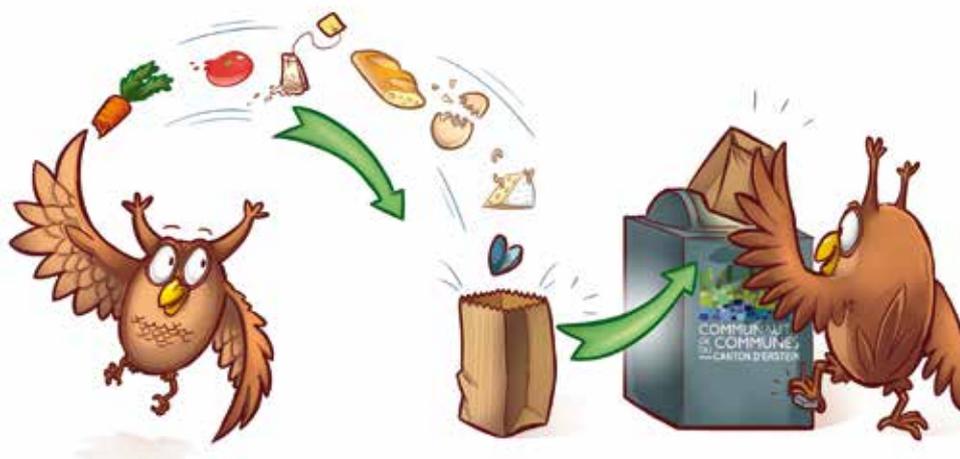
### À partir de 2022, participez à un nouveau geste de tri!

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein met en place **la collecte de biodéchets en apport volontaire** sur le territoire du Pays d'Erstein!

#### Les biodéchets, qu'est-ce que c'est?

Les épluchures et autres restes de repas représentent une grande partie des déchets de votre bac à ordures ménagères.

Leur collecte permettra leur **valorisation énergétique** par méthanisation. Ainsi, ils deviennent une source d'énergie renouvelable sur notre territoire.



#### De nouvelles bornes pour déposer vos biodéchets dans votre commune

Elles seront mises en place sur des endroits choisis pour leur proximité et leur facilité d'accès. Elles permettront le stockage des biodéchets avant collecte dans les meilleures conditions d'hygiène.

#### Des kits biodéchets pour faciliter le geste de tri

Une campagne de distribution de **kits biodéchets** aura lieu au début de l'année 2022.

Les modalités et le planning de distribution vous seront expliqués à travers les informations de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Ces kits biodéchets seront composés : d'un bioseau, d'un lot de sacs kraft et d'un guide de tri.

#### Et le compostage ?

La pratique du compostage permet également de sortir une partie des biodéchets de la poubelle, elle ne doit donc pas être abandonnée.

La collecte des biodéchets en bornes vient **en complément du compostage** et ne vise pas à le remplacer.

## À partir de 2022, participez à un nouveau geste de tri !

Les containers destinés à la collecte des biodéchets ont été mis en place mi-mars sur la commune de Nordhouse aux emplacements suivants :

Verrouillés jusqu'à leur mise en service début avril, ils permettent de collecter les déchets de cuisine pour être ensuite utilisés dans la production de biogaz : en effet, après avoir été acheminés vers une centrale de méthanisation locale, ils participeront à la production d'une source d'énergie renouvelable, réduisant ainsi d'autant la part des déchets incinérés.

Ces bornes de collecte sont constituées d'un bac de récupération enfermé dans un container métallique étanche, rendant l'accès de ces containers impossible pour les nuisibles (rats, souris). Une pédale permet l'ouverture du couvercle sans contact avec les mains, optimisant les conditions d'hygiène lors de son utilisation.

Les bacs seront vidés 2 fois par semaine d'avril à septembre, puis 1 fois par semaine durant l'hiver. La fréquence de collecte pourra être adaptée selon les besoins.

**Un atelier d'animation et de distribution des kits Biodéchets se déroulera à la mairie le samedi matin**

**9 avril** aux heures d'ouverture habituelles. Lors de cette animation, tout habitant peut venir retirer son seau et les sachets de papier kraft qui lui permettront de trier ses déchets chez lui en attendant de porter son sac à la borne de collecte.



Pour en savoir plus sur la méthanisation :

Biodéchets | Ministère de la Transition écologique : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

## Un toit pour les abeilles



C'est officiel, l'Assemblée Nationale a voté à l'unanimité en octobre dernier **« L'Abeille, grande cause nationale 2022 »**.

Parrainer une ruche c'est un acte concret qui permet de participer à la sauvegarde des abeilles, soutenir l'apiculture française et vous afficher comme «Protecteur des Abeilles».

# PATRIMOINE

## Le Pumpernickel ... une légende alsacienne



Au travers de l'émission « Meilleur boulanger de France » ou de la presse régionale, certaines ou certains d'entre vous ont sûrement suivi la confrontation père-fils des boulangeries PETRY (Erstein-Benfeld). Sorti vainqueur, Kévin le fils, représentera la région Grand Est lors de la finale nationale.

L'une des propositions de sa boulangerie est un pain noir de seigle d'origine allemande.

### Un peu d'histoire ...

Le Pumpernickel a été confectionné pour la première fois en 1570 dans la ville de Soest, dans une boulangerie encore existante. Au Moyen-âge, Soest a été très exposée et la ville

a été victime de fréquents et longs sièges. Le Pumpernickel, pouvant être conservé pendant une longue période, peut avoir été un aliment d'une importance vitale et devenir alors très populaire.

Selon une supposition, le nom de Pumpernickel dérive d'une expression familière.

En effet, dans plusieurs dialectes germaniques, Pomper évoque une flatulence et la richesse en fibres de ce pain pourrait expliquer pourquoi on lui attribue cette particularité. Nickel est un diminutif du nom dialectal Nicolas.

Dans les temps anciens, le mot Pumpernickel était associé au pain de guerre, la ration de pain des soldats allemands.

Lors d'un séjour en Alsace, NAPOLÉON aurait donné le nom PUMPERNICKEL au célèbre pain de seigle allemand.

En Westphalie, la légende dit que quand Napoléon est arrivé avec son armée, il a été accueilli par la population et honoré, entre autres, avec l'offre d'un pain typique de la région. Il prit le pain et après un rapide coup d'œil, le donna à son cheval, en disant « C'est bon pour Nickel » (Juste bon pour son cheval !). L'expression française, cependant, a été déformée par les Allemands et « bon pour Nickel » est devenu « Pumpernickel ».

Cette légende est encore très présente en Alsace.



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AVRIL



- 3** Nordhouse Idées Déco  
Marché de Pâques - Salle des fêtes
- 14** Donneurs de sang  
Collecte - Salle des fêtes
- 24** APPMA  
Pêche américaine 2x4  
Etangs - Salle des Fêtes

AOÛT



- 21** APPMA  
Pêche jeunes - Etang place des fêtes
- 25** Donneurs de sang  
Collecte - Salle des fêtes

MAI



- 1** GOP  
Sortie pédestre- Départ parc Debus
- 7-8** Danse et passion  
Gala danse - Salle des fêtes
- 15** Pétanque  
journée pétanque + barbecue - Tennis
- 26-29** APPMA  
Enduro de pêche - Gravière

SEPT.



- 1** P'tits Nordhousiens  
Café de rentrée - Ecole
- 4** APPMA  
2 X 4 pêche américaine  
Etang place des fêtes
- 23-25** APPMA Enduro - Gravière
- 25** Paroisse Fête patronale - Eglise

JUIN



- 5** APPMA  
2X4 pêche américaine - Etangs de pêche
- 9** Donneurs de sang  
Collecte - Salle des fêtes
- 13** Tracteurs d'antan  
Marche gourmande
- 18** Entente musicale  
Soirée d'été en musique - Salle des fêtes
- 25** P'tits Nordhousiens  
Kermesse école - Place de l'école

OCT.



- 1-2** Arboriculteurs  
Fête de la nature - Salle des fêtes
- 15** Comité de gestion  
Oktoberfest - Salle des fêtes
- 31** P'tits Nordhousiens  
Halloween - Salle des fêtes

JUILLET



- 13** Commune  
Feu d'artifice + soirée dansante  
étang de pêche et salle des fêtes
- 14-17** APPMA  
Enduro - Gravière
- 14** USN  
Marché aux puces

NOV.



- 12-13** Amuzette  
Théâtre - Salle des fêtes
- 18** APPMA  
Téléthon - Gravière
- 19-20** Amuzette  
Théâtre - Salle des fêtes
- 24-28** Entente musicale  
Soirée année 80 - Salle des fêtes
- 26** Arboriculteurs  
Cours de taille - Verger école à 9h

DÉC.



- 4** GOP  
Fête paroissiale - Foyer
- 4** APPMA  
Brocante de pêche - Chalet des pêcheurs
- 8** Donneurs de sang  
Collecte - Salle des fêtes
- 9** APPMA  
Assemblée Générale - Chalet des pêcheurs
- 11** Commune  
Fête des aînés - Salle des fêtes

### MAIRIE DE NORDHOUSE



#### Horaires pour l'accueil du public

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
- le jeudi après-midi de 16h00 à 19h00
- le samedi matin de 8h00 à 11h00 et de 9h00 à 12h00 (permanence du Maire)

**NOUVEAU** • le mercredi matin de 11h à 12h et jeudi de 16 à 18h: permanence pour les jeunes

Rencontre avec le Maire ou les adjoints sur rendez-vous

**Pour consulter les compte-rendus des conseils municipaux, le PLU et le PPRI :** mairie@nordhouse.fr

### SANTÉ



#### Pharmacie Sainte Claire

177 rue Ecole - Tél : 03 88 98 14 14

#### Médecins généralistes

SCM BERNARD Léa & MICHEL BERTANI Virginie  
6, rue Zoll - Tél : 03 67 37 00 73

#### Kinésithérapeute

SCHEER-KIRSCHNER Anne  
9 rue Moulin - Tél : 03 88 98 00 17

#### Ostéopathe

(au cabinet kinésithérapeute)  
Lilly HEZARD le mardi après-midi

#### Chirurgien-Dentiste

Andreï RADV BOGORIN  
29 rue Printemps - Tél : 03 88 98 96 96

### URGENCES



- **15** SAMU
- **17** Police / Gendarmerie ou Gendarmerie d'Erstein : bta.erstein@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou **03 88 98 01 45**
- **18** Pompiers
- **112** Appel d'urgence européen
- **114** Services aux malentendants
- **115** Accueil sans Abri
- **119** Allo Enfance maltraitée
- **116 000** Enfants disparus
- **0800 840 800** Sida Info Service
- **3919** Violences sexistes et sexuelles
- **sécurité gaz 24h/24** : 03 88 75 20 75
- **eau (SDEA)** : 03 88 19 97 09

### COMMERÇANTS



#### Boulangerie Pâtisserie L'Atelier Paume de Pain

Tél : **06 73 04 54 81** / 13, rue du Ried

Dimanche 07:00 - 11:30

**NOUVEAU** Lundi 06:00 - 13:00

Du Mardi au vendredi

06:00 - 18:30

Samedi 06:00 - 13:00

#### Fruits et Légumes

#### Les Légumes du Moulin

Tél : **06 85 16 88 59**

Lieu-dit Neuland / Rue du Moulin

Mercredi 08:00 - 11:00 / 17:00 - 19:00

Jeudi 17:00 - 19:30 au marché des producteurs (Place des écoles)

Vendredi 08:00 - 11:00 / 15:00 - 19:30

Samedi 09:00 - 12:00

#### Fleuriste

#### Jamais 100 fleurs

Tél **06 75 22 83 55** / 45, rue des Prés

Dimanche 09:00 - 13:00

Lundi 18:00 - 20:00

Du Mardi au vendredi 8:30 - 19:00

Samedi 13:00 - 18:00

#### Flowertruck

Tél : **06 95 03 88 73**

Mme Raphaëlle Isenmann - Daugé

5B rue du Maire Reibel

### RESTAURANTS HORAIRES HORS CONFINEMENT



#### Au Soleil

Tél **03 88 98 66 18** / 6, rue Zoll

Lundi 11:45 - 14:00

Mardi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30

Mercredi fermé

Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30

Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30

Samedi 18:00 - 21:30

Dimanche 11:45 - 14:00

#### La Clé des Champs

Tél **03 88 98 10 92** / 171, rue de l'Ecole

Mardi 12:00 - 13:30

Mercredi 12:00 - 13:30 / 19:00 - 21:00

Jeudi 12:00 - 13:30 / 17:00 - 21:00

Vendredi 12:00 - 13:30 / 19:00 - 21:00

Samedi 12:00 - 13:30 / 19:00 - 21:00

Fermé les dimanches et lundis

#### Les Philosophes

Tél **03 88 98 08 80** / 91A, rue Verte

Mercredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 21:45

Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00

Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:30

Samedi 18:45 - 22:30

Dimanche 11:45 - 14:00 / 18:45 - 21:30

Fermé les lundis et mardis

### CONFECTION, COUTURE, RETOUCHES, TAPISSERIE, DECORATION



#### Bernadette couture

Tél **06 63 76 73 32**

105A, rue Etroite

Ouvert les mercredis, vendredis

et samedis après-midi

#### Décoration Christine

Tél **06 67 40 55 55**

4 impasse des Charmes

Ouvert tous les jours

sauf le dimanche

### AUTRES INFORMATIONS UTILES



#### Déchetterie d'Erstein :

Route de Krafft, 67150 Erstein

Tél 03 88 98 99 59

Du lundi au vendredi 13h00 - 18h00

(été : avril à octobre) ou 13h00 -

17h00 (hiver : novembre à mars)

Samedi : de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00

Dimanche : de 9h à 12h00

Mercredi fermé

#### Vie scolaire

Inscriptions pour le périscolaire :

periscolaire.stludan@cc-erstein.fr

Inscriptions à l'école :

mairie@nordhouse.fr et

ecolenordhouse@gmail.com

à l'attention de la directrice

Mme Schmitz

#### Navette gratuite pour le marché

d'Erstein : chaque jeudi à 8h45 à

l'arrêt de bus devant la mairie



Toutes nos félicitations à **Mélanie Stippich**, notre boulangère-pâtissière, gérante de "L'atelier Paume de Pain", lauréate du trophée "**Madame Artisanat 2022**". Elle avait déjà été récompensé de 2 médailles d'argent en 2020 pour "Le Meilleur croissant au beurre" et "La Baguette d'or".



OSTERPUTZ : PLUS DE 60  
VOLONTAIRES DONT DE  
NOMBREUX ENFANTS  
ONT PARTICIPÉ AVEC  
ENTHOUSIASME À  
CETTE MATINÉE DE  
NETTOYAGE. CHAQUE  
PETIT NETTOYEUR A  
REÇU UN DIPLÔME!



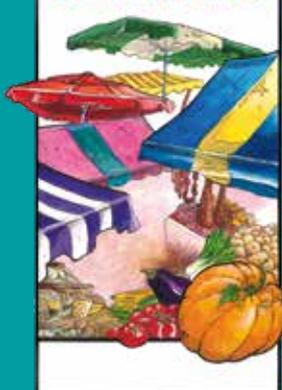
Association  
LES ENFANTS DE  
TCHERNOBYL



Les oeufs sont en  
vente à la Mairie aux  
heures d'ouverture.



Jour  
de Marché



BIENTÔT LE RETOUR DU MARCHÉ !  
LE MARCHÉ ALIMENTAIRE REPREND  
APRÈS PÂQUES !



# « Danse et Passion »

NORDHOUSE

Fête ses 40 ans

## Spectacle de Danse

7 mai 2022

Tartes flambées à partir de 18h30

Entrée Gratuite

Sur le parking de la Salle des Fêtes

Avec la participation de :

Evenement Son

L'orchestre Original Willerthaler